SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

**Nouveau métier de la construction à la croisée du numérique et de la conduite de travaux**

# Résultats de l'enquête menée au sein du secteur

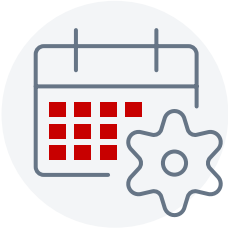


## De quoi s'agit-il?

Faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée grave et persistante dans le secteur principal de la construction et aux exigences accrues envers les entreprises de construction dans le domaine de la conduite de travaux et de la numérisation demande des solutions durables. La SSE évalue donc la nécessité d'un nouveau diplôme professionnel attrayant à effet d'aimant dans le secteur principal de la construction. Le processus lancé en janvier 2023 avec une large assise est passé par plusieurs étapes.

Voici une synthèse des résultats de l'enquête menée au sein du secteur.





## Le profil de la profession

Les nouveaux professionnels des entreprises de construction travaillent au bureau et sur les chantiers, utilisent les technologies numériques et réfléchissent avec une approche orientée vers les processus. Ils coordonnent la communication entre les différentes parties prenantes et travaillent en étroite collaboration avec la conduite des travaux, les fournisseurs et le reste du personnel.

Lors de l'obtention d'un contrat, ils analysent les bases du projet, préparent les bases de calcul et les annexes pour les offres et participent à la création de modèles.

Dans le cadre de la préparation du travail, les nouveaux professionnels développent le modèle, demandent des plans, élaborent des contrats et déterminent les besoins en matériaux.

Pendant l'exécution des travaux, ils effectuent des travaux de mensuration, apportent leur soutien en cas de problèmes sur place, fournissent des plans et des données actualisés et organisent des réceptions partielles conformément au plan de contrôle.

Lors du décompte, les nouveaux professionnels établissent des bases requises pour la facturation et le calcul des coûts réels et surveillent les exigences en matière de prestations.

## Le processus

Au début de l'année 2023, le comité central de la SSE a chargé le secrétariat de la SSE de poursuivre la création d'un nouveau métier de la construction initiée par le groupe de projet Masterplan Conducteurs de travaux et entrepreneurs-construction. Le groupe de projet largement soutenu qui s'est alors constitué a élaboré les bases décisionnelles et a informé sur le projet, lors d'une réunion de grand groupe réunissant plus de 90 personnes du secteur principal de la construction. Une grande majorité des personnes présentes a salué le projet et les travaux se sont concrétisés conformément à l'avis exprimé.

Les besoins concrets du secteur constituent la base la plus importante pour l'élaboration du nouveau diplôme professionnel. Une enquête a été lancée afin de les recenser intégralement avec une approche structurée.

**À partir de la mi-février 2023**
Travaux préparatoires au sein du groupe de projet

**Septembre 2023**
Réunion de grand groupe avec plus de 90 participants

**Novembre 2023 – avril 2024**
Travaux de concrétisation du groupe de projet

**Mai 2024 – juin 2024**
Enquête auprès des entreprises du secteur principal de la construction





## L'enquête

Entre mai et juin, SOTOMO a mené une enquête en ligne avec un panel fermé de participants, les entreprises ayant été invitées à y participer par la SSE.

520 entreprises de toute la Suisse ont saisi l'occasion de donner leur avis sur un nouveau diplôme professionnel. Toutes les entreprises du secteur principal de la construction avec un effectif minimum de cinq personnes ont été invitées à participer à l'enquête. Un taux de participation de 19 % a été atteint. En chiffres cumulés, les entreprises ayant participé à l'enquête emploient 25 % de tous les collaborateurs des entreprises invitées. L'enquête a fourni des conclusions importantes.

### Points clés de l'enquête menée au sein du secteur

**Période de l'enquête:** du 13 mai au 20 juin 2024

**Échantillon brut:** 2777 entreprises

**Échantillon net:** 520 entreprises

**Implantation des entreprises:**
Suisse romande (23% de l'échantillon net),
Tessin (9% de l'échantillon net),
Suisse alémanique (68% de l'échantillon net)

**Entreprises formatrices:**
Professions de la construction et autres professions (13 % de l'échantillon net),
principalement professions de la construction (47 % de l'échantillon net),
aucune formation (40 % de l'échantillon net)

## Les découvertes

Les résultats de l'enquête sont disponibles dans un rapport détaillé de SOTOMO, mis à disposition sur le site web de la SSE. Les principales conclusions sont présentées ci-après:

- Nécessité de recruter davantage de professionnels qualifiés.
- Désir d'un accès supplémentaire au secteur principal de la construction.
- Nécessité d'un nouveau diplôme professionnel pour alléger la charge des conducteurs et conductrices de travaux.
- Besoin de nouveaux diplômes pour 63 % des entreprises interrogées.
- Les petites entreprises ont presque autant besoin de ce nouveau diplôme que les grandes entreprises.
- Pour 69 % des entreprises interrogées, le profil de la profession proposé est précisément ce qui est requis.
- 65 % des entreprises interrogées engageraient des diplômés titulaires de ce nouveau diplôme professionnel.
- 53 % des entreprises interrogées se prononcent en faveur d'un diplôme formel. 36 % sont concrètement favorables à la création d'une nouvelle formation initiale professionnelle.
- 37 % des entreprises interrogées ont demandé un diplôme non formel.
- Constatation d'une forte volonté à former.
- Les grandes entreprises sont nettement plus prédisposées à former elles-mêmes de tels professionnels.
- En Suisse latine, la volonté de former est un peu plus faible que dans le reste de la Suisse.

# Formel ou non formel?

## Pas de résultat clair pour le niveau de formation préféré …

Les entreprises interrogées ne montrent pas de préférence claire quant au niveau auquel la formation doit être dispensée pour le nouveau diplôme professionnel. Des différences apparaissent selon le lieu d'implantation de l'entreprise. Les entreprises situées dans les régions SSE du Tessin, de Zurich-Schaffhouse et de Suisse orientale privilégient clairement la formation formelle tandis que la formation non formelle est plébiscitée en Suisse romande. Dans les autres régions, on ne constate pas de différence entre la formation formelle (apprentissage réglementé ou diplôme de cadre) et la formation non formelle (formation continue non réglementée).

## … mais la création d'un diplôme formel augmente le nombre de professionnels qualifiés

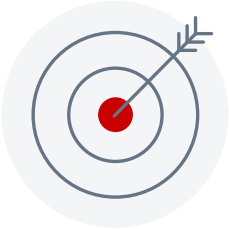
L'enquête a montré que la création d'un nouveau diplôme professionnel visait en premier lieu à atteindre les objectifs suivants:

- Trouver plus de professionnels qualifiés pour le secteur principal de la construction
- Créer un accès supplémentaire au secteur principal de la construction

En rattachant le nouveau diplôme professionnel au système de formation formel, le secteur prend les choses en main et définit un profil professionnel clair et contraignant.

La création d'un apprentissage permet d'atteindre de nouveaux groupes cibles différents parmi les jeunes sortant de l'école et d'élargir ainsi la base des personnes qui se lancent dans le secteur principal de la construction.

Un nouvel apprentissage peut être promu dans toute la Suisse par les entrepreneurs, les régions, les sections et la SSE au moyen d'une publicité métier commune. L'expérience montre qu'un nouvel apprentissage attire beaucoup d'attention, est perçu de manière positive et renforce l'image de marque.



## La conclusion

- Le secteur veut attirer davantage de professionnels qualifiés. Un diplôme professionnel de conception entièrement nouvelle, attractif et porteur d'avenir, doit ainsi offrir un accès supplémentaire au secteur principal de la construction.
- Le profil professionnel présenté correspond aux besoins des entreprises interrogées et est considéré comme approprié pour la création d'un diplôme professionnel formel. La création d'une nouvelle formation professionnelle initiale permet de s'adresser à de nouveaux groupes cibles.
- La forte volonté de former manifestée par les entreprises interrogées montre qu'il est non seulement vital de disposer d'une grande offre de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi de s'engager pour y parvenir.
- Le nouveau métier de la construction doit s'inscrire dans le système de formation formel sur la base du profil professionnel et des activités présentés.
- La première priorité – sous réserve de l'accord des partenaires fédéraux et cantonaux – est de créer une formation professionnelle initiale.
- La création d'un examen professionnel doit être considérée comme une deuxième priorité et une alternative.

